

LES ECHOS DE SAINT-MYON

Edition d'Octobre 2010 – N°6

LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,
A l'heure où vous prendrez connaissance du nouvel exemplaire des Echos de Saint-Myon, vous verrez peut-être apparaître les véhicules des entreprises Serange et Billet, qui vont durant plusieurs mois effectuer d'une part l'enfouissement du réseau et la suppression de la ligne à Moyenne Tension, et d'autre part la réfection du Chemin des Rediales. La restauration du Four Banal de Parret devrait commencer courant 2011. D'ores et déjà, nous espérons que les quelques nuisances et dérangements seront vite oubliés par rapport à la qualité de l'environnement qui en ressortira.
Une nouvelle fois, je souhaite que vous puissiez vous exprimer sur tous sujets et nous faire parvenir vos courriers.

ATTENTION IMPORTANT

Changement des plaques de nom de rues et des numéros des habitations.

Compte-tenu de l'altération des plaques de nom de rues et des numéros des habitations, la municipalité a décidé de refaire cette signalisation pour se repérer dans la commune et faciliter l'intervention des services (pompiers, distribution du courrier, etc..)

D'ici la fin de l'année 2010 cette opération doit être en cours de réalisation. En temps utile, un courrier sera adressé aux habitants. Le nombre important de constructions oblige à une renumérotation de certaines rues, en particulier sur une partie de la rue des Varennes.



AUX BACS CITOYENS!

Informations concernant les bacs à déchets
1) Un emplacement leur est attribué, à respecter en particulier pour faciliter la collecte (carte consultable en mairie)
2) Les bacs sont mis pour le jour indiqué sur le calendrier, et doivent être rentrés ensuite (leur vol peut-être de votre responsabilité!)
3) Hélas leur nettoyage n'est pas assuré par le SBA. Pensez à fermer vos sacs,
Rien n'est simple et réagir en citoyen responsable semble parfois difficile, mais ce sont des efforts pour mieux vivre ensemble.
Merci de les faire!

BIENVENUE

Deux entreprises ont vu le jour à Saint-Myon :

L'Atelier : fleurs, déco tendance, ateliers floraux...

Tel : 06.71.37.04.44.

Accro-Net : entreprise de nettoyage, plus particulièrement lavage de vitres toutes hauteurs.

Tel : 04.73.33.35.55 / 06.79.34.88.56

Mail : accro-net@orange.fr

UNE ECOLE DE MUSIQUE

L'étude de faisabilité d'une école de musique sur le canton est toujours en cours. Il reste à attendre encore l'avis de l'ABF et de trouver la meilleure solution pour positionner l'ascenseur et le local technique, mais l'ancienne école de Saint-Myon et l'ancienne mairie de Teilhède n'ont pas été retenues (accès dangereux, école sur 3 niveaux donc ascenseur, pas de raccordement au réseau, salle trop petite, etc...)

La solution de l'école de musique au premier étage de la maison du peuple de Combronde est choisie.

L'accès et le stationnement sont faciles et existent déjà, les surfaces sont suffisantes, toutes les salles seront sur le même niveau.

L'existence de cette école de musique sur Combronde est tellement ancienne qu'il semble incongru de la délocaliser.

LES FESTIVITES DE L'ETE

Les 24 Heures du Myon : fin juin ont eu lieu les 24 Heures de voiture à pédales organisées par le Club « Vol Quand Même ». Il fallait oser, ils l'ont fait...Très belle organisation pour une première, souhaitons que cela continue avec encore plus de voitures.
Le 14 Juillet : L'après-midi, la pluie a troublé le déroulement du concours de pétanque et les jeux pour les enfants, mais heureusement la soirée a été plus clémente. Les danseurs de country de Combronde ont animé l'apéritif et, après un bon repas préparé par le Comité des Fêtes, le traditionnel feu d'artifice a été tiré Place de Loche.

LA RENTREE DES ASSOCIATIONS

Club Loisirs Ensemble: tous les vendredis de 14h30 à 18h30 (jeux divers : cartes, scrabble, etc...)

Contact Mme GISSET 04.73.33.34.52

English Club : les cours reprennent les mercredis pour les petits et grands tous niveau

Contact : Mme REAM 04.73.64.97.45

Gymnastique d'entretien: tous les mercredis de 18h à 19h, à la Salle Polyvalente, cotisation trimestrielle 15 euros, cours ouvert à tous.

Contact : Anne-Marie :04.73.33.32.09

Tir à l'Arc : entraînements à la Salle Polyvalente de Combronde

Contact : Mme DAUPHIN: 04.73.33.34.42

Les Chasseurs : la chasse est ouverte le jeudi et dimanche

Le Club Contest : Vélo acrobatique, club récent et déjà très actif

Contact : Grégory 07.60.45.77.53 / Audrey : 06.58.22.91.97

Vol Quand Même: A vos pédales pour la 2nd Edition des 24 Heures du Myon en 2011,

Contact : Fanny 06.89.18.99.30

Yoga :Le yoga peut se pratiquer à la Salle des Fêtes le mardi de 19h30 à 21h30, le jeudi de 9h30 à 11h

Contact : Mr Bruno PARMENTIER 04.73.33.00.74

Comité des Fêtes : Venez nombreux

ETUDE DE LA FAISABILITE D'UN REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE AVEC L'ECOLE PUBLIQUE D'ARTONNE

Monsieur MOLINIER Jean-Claude, maire d'Artonne, nous a fait parvenir un courrier nous demandant d'engager une réflexion commune portant sur l'éventualité de la création d'un regroupement scolaire entre les deux collectivités.

Il nous fait remarquer qu'en septembre 2009, il y avait 12 élèves de Saint-Myon à l'école publique d'Artonne et que cela représente un quart de l'effectif total. Il précise aussi qu'une cantine municipale et qu'une garderie sont à la disposition des élèves.

A ce jour, l'ensemble du conseil municipal de Saint-Myon a pris acte de cette demande. Suite à un vote, le conseil municipal a décidé de poursuivre cette démarche.

Une étude va maintenant démarrer pour établir les points positifs et négatifs d'un tel rapprochement.

COMMUNICATION DE LA GENDARMERIE POUR LUTTER CONTRE LA CYBERCRIMINALITE

Avec le développement des nouvelles technologies, la délinquance s'adapte elle aussi et la cybercriminalité ne cesse d'augmenter. Qu'est-ce que la cybercriminalité? Ce sont des escroqueries qui se commettent au moyen d'un système informatique généralement connecté au réseau.

Voici 8 bonnes idées pour se protéger :

- Utiliser un anti-virus et un pare-feu à jour
- Se méfier des trop belles affaires.
- Ne conclure aucun achat important sans rencontrer le vendeur et avoir vu et essayé le bien.
- Se renseigner sur le vendeur avant d'acheter, grâce aux moteurs de recherche.
- Vérifier que le panier ne contient pas d'autres articles avant de valider la commande.
- Faire une copie d'écran et garder une trace de toutes les opérations en ligne.
- Refuser d'effectuer un transfert de fonds ou un virement bancaire à l'étranger qui n'offre absolument aucune garantie.

**PORTER PLAINTA A LA GENDARMERIE EN CAS
D'ESCROQUERIE**

NOS JOIES, NOS PEINES

Naissances

Darlène HONNORAT, le 26/07/2010

Clara SUDRE, le 20/08/2010

Clémence SEGUIN, le 31/07/2010, fille de notre secrétaire de mairie

Mariage

Melle Cindy COUTAREL et Mr Steven YUFRIO, le 14/08/2010

Décès

Mr Maurice LAURENT, le 17/07/2010